

NEW EUROPE COLLEGE



Travaux du colloque

*Le corps et ses hypostases en Europe et
dans la société roumaine du
Moyen Âge à l'époque contemporaine*

1 novembre 2008
New Europe College, Bucarest

Coordinateurs :
Constanța VINTILĂ-GHIȚULESCU
et Alexandru-Florin PLATON

Editor: Irina VAINOVSKI-MIHAI

Le colloque qui est à l'origine de ce volume a été organisé dans le cadre du programme NEC-Link et a été financé par Higher Education Support Program et par l'Ambassade de France en Roumanie.

La publication de ce volume a été rendue possible par le soutien accordé au NEC par l'Ambassade de France en Roumanie.

Copyright © 2010 – New Europe College

ISBN 978-973-88304-3-1

New Europe College
Str. Plantelor 21
023971 Bucharest
Romania

www.nec.ro; e-mail: nec@nec.ro
tel: (+4) 021.327.00.35; fax: (+4) 021.327.07.74

LE RÔLE DE LA MUTILATION DANS LA LUTTE POLITIQUE À BYZANCE. GENÈSE ET ÉVOLUTION JUSQU'AU XI^e SIÈCLE

Bogdan-Petru MALEON

Dans le cadre des études concernant l'édifice symbolique du pouvoir byzantin, l'attention des chercheurs s'est concentrée sur le cérémonial de l'investissement princier et moins sur la dépossession des attributions de la souveraineté et des violences physiques qui accompagnaient ces moments. Toujours aussi peu de recherches ont accordé une place spéciale à la pratique de la mutilation à Byzance. Néanmoins, nous pouvons mentionner, parmi ces études, celles de Walter Emil Kaegi Jr. et Warren Treadgold sur l'histoire de l'armée et des révoltes militaires. Le thème a été aussi abordé indirectement par Michael McCormick, dans le cadre de ses investigations sur les processions triomphales et par Cyril Mango, intéressé par la façon de constituer le chemin destiné à de telles manifestations à Constantinople. Une importance spéciale a été accordée à cette démarche par les études d'Evelyne Patlagean sur l'imposition et l'évolution des mutilations dans la législation byzantine, et aussi par celles dans lesquelles Jean-Claude Cheynet a analysé les luttes pour le pouvoir.

L'un des plus importants rituels du pouvoir médiéval est représenté par l'exécution des châtiments dans l'espace public¹. Leur dureté dépendait de la mesure dans laquelle les faits blessaient le monarque. Ainsi, la prétention d'accéder illicitement à la dignité suprême devait être punie par un châtiment propre aux criminels et la gravité du geste allait être réactualisée par un excès de force dans le cadre de l'acte punitif². Les sanctions dépendaient aussi du statut du condamné. Jusqu'au II^e siècle, il existait la tradition d'éviter la sentence de mort³ pour les citoyens romains et de la remplacer par l'exil⁴. Dans le Bas Empire, on utilisait largement les sanctions très dures, surtout dans le cas de ceux qui étaient condamnés pour parricide, quand le supplice était public⁵. Même si les châtiments corporels étaient en désaccord visible avec la morale chrétienne, leur application était souvent interprétée comme un substitut pour la sentence de mort prescrite par les lois païennes⁶. Les délits sexuels et spécialement les délits politiques étaient marqués aussi par des mutilations métaphoriques, dans les deux catégories des

¹ Catherine Bell, *Ritual. Perspectives and Dimensions*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1997, p. 129.

² Michel Foucault, *Abnormal. Lectures at the Collège de France, 1974-1975*. Traduction par Graham Burchell, New York, Picador, 2003, p. 94-95.

³ Sur les sanctions capitales, voir Yann Rivière, *Le cachot et les fers. Détenion et coercion à Rome*, Paris, Éditions Belin, 2004, p. 141-142; Eva Cantarella, *Il supplizi capitali in Grecia e a Roma*, Milano, Rizzoli, 1991, p. 187, 223-225.

⁴ Richard A. Bauman, *Crime and Punishment in Ancient Rome*, London et New York, Routledge, 1996, p. 142-145.

⁵ Cinzia Vismard, *Il supplizio come spettacolo*, Roma, Edizioni Quasar di Severino Tognon, 1990, p. 19-20.

⁶ *The Oxford Dictionary of Byzantium*, vol. II, Oxford University Press, 1991, p. 1428 (*Mutilation*, Alexander P. Kazhdan).

infractions on agissait sur le nez, les pilosités, les yeux⁷ et les organes sexuels⁸.

Dans la cité antique, la mort était devenue un supplice quotidien, l'exposition des délinquants étant souvent précédée par une procession déshonorante dans les rues des villes, à laquelle le peuple participait effectivement ou seulement en s'impliquant émotionnellement. Dans la période byzantine, les attributions juridiques des souverains ont évolué graduellement au détriment du caractère public et impersonnel de la justice⁹, et par la sanction physique des condamnés dans l'espace public on exprimait, aux yeux du public, le droit des monarques de punir¹⁰. Aussi, la célébration des victoires contre les usurpateurs était un autre aspect important des cérémonies publiques des IV^e et V^e siècles¹¹.

Dans le Bas Empire, les villes romaines ont passé par une série de troubles¹² et Constantinople a connu la principale

⁷ Evelyne Patlagean, *Byzance et le blason pénal du corps*, vol. *Du Châtiment dans la cité. Supplices corporels et peine de mort dans le monde antique*. Table ronde organisée par l'École Française de Rome avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique (Rome, 9-11 novembre 1982), École Française de Rome, Palais Farnèse, 1984, p. 423-424.

⁸ Eva Cantarella, *op. cit.*, p. 121.

⁹ O. F. Robinson, *The Criminal Law of Ancient Rome*, Baltimore, Maryland, The John Hopkins University Press, 1996, p. 7-14.

¹⁰ Melissa Barden Dowling, *Clemency & Cruelty in the Roman World*, The University of Michigan Press «Ann Arbor», 2006, p. 224.

¹¹ Michael McCormick, *Eternal Victory. Triumphal Rulership in Late Antiquity. Byzantium and the Early Medieval West*, Maison des Sciences de l'Homme and Cambridge University Press, 1986, voir p. 80-91.

¹² Timothy E. Gregory, *Vox populi. A Popular Opinion and Violence in the Religious Controversies on the Fifth Century A. D.*, Ohio State University Press, 1979, p. 221.

flambée de révolte¹³. On a l'exemple emblématique de la révolte *Nika*, occasion à laquelle s'est manifestée la force irrationnelle de la foule, hypostasiée par les dèmes¹⁴ qui ont agi sur l'Hippodrome¹⁵. Après la répression du mouvement, Hypatius, empereur proclamé par le peuple, a été arrêté¹⁶ et décapité, et son corps a été jeté à la mer¹⁷. Le cadavre de l'usurpateur est réapparu ensuite sur la rive et il a été exposé, avec une inscription où l'on montrait qu'il était le faux empereur¹⁸.

Dans la période entre le règne de Constantin I et l'année 602, il n'y a eu aucun bouleversement violent au niveau du pouvoir impérial¹⁹. L'éloignement de Maurice a marqué un tournant du point de vue de la violence politique, qui a brutalement réactivé l'implication massive de l'armée dans

¹³ Alexander Kazhdan et Giles Constable, *People and Power in Byzantium. An Introduction to Modern Byzantine Studies*, Washington, Dumbarton Oaks, 1982, p. 134.

¹⁴ Francis Dvornik, «The Circus Parties in Byzantium. Their Evolution and their Suppression», *Idem, Photian and Byzantine Ecclesiastical Studies*, London, Variorum Reprints, 1974, p. 127; Alan Cameron, *Circus Factions. Blues and Greens at Rome and Byzantium*, Oxford, Clarendon Press, 1976, p. 105-106; 123.

¹⁵ J. A. S. Evans, *The Age of Justinian. The Circumstances of Imperial Power*, London and New York, Routledge, 1996, p. 119; Glanville Downey, *Constantinople in the Age of Justinian*, University of Oklahoma Press, 1960, p. 41-42.

¹⁶ *Chronicon Pascale (284-628 AD)*. Traduction, notes et introduction par Michael Whitby et Mary Withby, Liverpool University Press, 1989, p. 125.

¹⁷ *The Ecclesiastical History of Evagrius Scholasticus*. Traduction, notes et introduction par Michael Whitby, Liverpool University Press, 2000, Book IV/13, p. 213.

¹⁸ *Chronicon Pascale*, p. 126.

¹⁹ Walter Emil Kaegi Jr., *Byzantine Military Unrest (471-843). An Interpretation*, Amsterdam, Adolf M. Hakkert, 1981, p. 14.

les échanges politiques²⁰. Même si les événements de 602 ont représenté l'apogée de dizaines d'années de troubles militaires dans les Balkans²¹, le moment-clé a constitué l'ordre donné aux troupes du Danube de passer la saison froide en territoire ennemi²². L'armée a refusé d'écouter les dispositions impériales et a acclamé Phokas²³, puis les soldats se sont dirigés vers Constantinople²⁴. La révolte militaire s'est produite en même temps qu'une défection dans la relation entre l'empereur et la population de la capitale²⁵. Dans ces conditions, dans la nuit du 22 novembre, Maurice a abandonné les insignes impériaux et a essayé de s'enfuir²⁶. Phokas a été couronné le 23 novembre, dans l'église Saint-Jean d'Hebdomon²⁷ et le 25 novembre il est entré dans la ville²⁸ et a été acclamé sur l'Hippodrome²⁹. Le 27 novembre 602 a été exécutée la famille

²⁰ Warren Treadgold, *Byzantium and Its Army (284-1081)*, Stanford University Press, 1995, p. 206.

²¹ Walter Emil Kaegi Jr., *op. cit.*, p. 101.

²² Andreas N. Stratos, *Byzantium in the Seventh Century*, vol. I (602-634). Translated by Marc Ogilvie-Grant, Amsterdam, 1968, p. 44-45.

²³ P. Goubert, «Autour de la révolution de 602», *Orientalia Christiana Periodica*, vol. XXXIII, f. II, 1967, p. 606.

²⁴ Franziska E. Shlosser, *The Reign of the Emperor Maurikios (582-602). A Reassessment*, Athens, Historical Publications S. D. Basilopoulos, 1994, p. 73.

²⁵ Siméon Vailhé, «Exécution de l'empereur Maurice a Calimach en 602», *Échos d'Orient*, t. XIII, 1910, p. 203.

²⁶ Franziska E. Shlosser, *op. cit.*, p. 75.

²⁷ Andreas N. Stratos, *op. cit.*, p. 49-50.

²⁸ Proclamé par l'armée, Phokas a voulu entrer dans la ville seulement après la cérémonie religieuse (Gilbert Dagron, *Empereur et prêtre. Etude sur le «césaropapisme» byzantin*, Paris, Éditions Gallimard, 1996, p. 91).

²⁹ Teofilact Simocata, *Istorie bizantină. Domnia împăratului Mauricius (582-602)*. Traduction, notes et introduction par H. Mihăescu, Bucarest, Editura Academiei, 1985, Cartea VIII/10, 13, p. 169.

de Maurice, en commençant par ses fils, avant que l'ancien empereur ne soit supprimé à son tour³⁰. Les corps ont été jetés à la mer et les têtes ont été apportées à Phokas, qui a ordonné de les exposer sur une tribune dans l'Hebdomon, où elles ont pu être regardées pendant plusieurs jours³¹.

Dans l'intervalle de 602 à 717, la vie politique de l'Empire a été marquée par *la fin des ascensions pacifiques au trône et la quête fébrile d'un nouveau type de légitimité*. L'usurpation de Phokas n'a pas provoqué une fracture totale par rapport au passé, mais elle a interrompu définitivement la tradition de l'ascension non-violente au trône, qui existait à Constantinople après que Constantin I y a établi le centre du règne impérial³². Le règne de l'empereur installé en 602 a été un désastre militaire et économique³³. Phokas s'est fait remarquer par la férocité avec laquelle il a réprimé ses adversaires, ce qui lui a valu l'image du tyran par excellence³⁴. L'opposition est venue de la part de certains commandants militaires qui devaient leurs carrières à Maurice, comme par exemple Héraclius (le Vieux), l'exarque de l'Afrique³⁵. Au printemps ou au début de l'été de 610, il a décidé d'envoyer à Constantinople son fils, Héraclius (le Jeune), qui, le 3 octobre, a accosté sur les quais du Bosphore. Le 5 octobre Phokas a été capturé et amené

³⁰ *Ibidem*, Cartea VIII/11, 3-6, p. 170. Voir aussi L. M. Whitby, «Theophanes' Chronicle source for the Reigns of Justin II, Tiberius and Maurice (A.D. 565-602)», *Byzantium*, t. III, 1983, f. 1, p. 314-319.

³¹ Teofilact Simocata, Cartea VIII/12, 8-9, p. 171.

³² Walter Emil Kaegi Jr., *op. cit.*, p. 120.

³³ J. F. Haldon, *Byzantium in the Seventh Century. The Transformation of a Culture*, Cambridge University Press, 1990, p. 36-37.

³⁴ Romilly Jenkins, *Byzantium. The Imperial Centuries (AD 610-1071)*, Weidenfeld et Nicolson, 1966, p. 19.

³⁵ Walter E. Kaegi, *Heraclius: Emperor of the Byzantium*, Cambridge University Press, 2003, p. 19-25.

devant Héraclius³⁶. Conformément aux informations offertes par le Patriarche Nicéphore et *Chronicon Pascale*, on avait amputé les organes génitaux et le bras droit de Phokas. Son bras et son crâne ont été portés à travers la ville. Le reste du corps a été trainé sur l'Hippodrome et ensuite dans le Forum Bovis, puis jeté au feu, avec les corps d'autres proches de Phokas³⁷.

Un tournant – du point de vue de cette investigation – s'est produit après les grandes campagnes d'Héraclius. Le Byzance triomphant a pris le pouvoir sassanide et a commencé à adopter une série de pratiques politiques de tradition orientale, parmi lesquelles la mutilation pour éliminer les adversaires dans la lutte pour le trône. Cette ascendance est suggérée par les histoires détaillées laissées par certains auteurs byzantins, qui donnent des exemples relatifs à l'Empire Persan, où l'on utilisait l'aveuglement pour punir les usurpateurs³⁸ ou les souverains accusés de tyrannie³⁹. A la différence de l'Etat sassanide du VI^e siècle, où la mutilation était considérée comme un acte légitime, dans l'Empire Byzantin il n'y a pas eu de pratique

³⁶ *Ibidem*, p. 38-45.

³⁷ Nikephoros Patriarch of Constantinople, *Short history*, texte, traduction et commentaire par Cyril Mango, Washington, D. C., Dumbarton Oaks Research Library et Collection, 1990, 1, 2, p. 37; *Chronicon Pascale*, p. 152. Voir aussi Walter Emil Kaegi Jr., «New evidence on the early reign of Heraclius», *Byzantinische Zeitschrift*, t. 66, 1973, f. 2, 1973, p. 310.

³⁸ Procopius din Caesarea, *Războiul cu goții*. Traduction et introduction par H. Mihăiescu, Bucarest, Editura Academiei, 1963, Cartea IV, 10/17-22, p. 221-222.

³⁹ *The Chronicle of Theophanes Confesor. Byzantine and Near Eastern History AD 284-813*. Traduction, introduction et commentaire par Cyril Mango et Roger Scott avec l'assistance de Geoffrey Greatrex, Oxford, Clarendon Press, 1997, p. 190; Teofilact Simocata, Cartea IV/6, 1-4, p. 87.

similaire au niveau de la lutte pour le pouvoir jusqu'au VII^e siècle. A Byzance, la première mutilation politique s'est produite à la fin de l'année 637, quand Héraclius a découvert une conspiration liée à la lutte pour la succession, avec l'implication de son fils illégitime Atalarichus⁴⁰. Le souverain a préféré remplacer la mort de celui-ci par la mutilation du nez et du bras, puis l'exil aux Iles des Princes⁴¹. Après être revenu dans la capitale, Héraclius s'est occupé de la question de la succession, se voyant obligé de choisir entre le populaire coempereur Constantin, son successeur par mariage avec Eudoxie⁴², et ses fils d'un second mariage, avec Martina. Même si la légitimité de ces derniers était contestée, car on considérait qu'ils provenaient d'une liaison incestueuse⁴³, conformément au testament d'Héraclius, le pouvoir suprême allait être partagé entre Constantin et Heraclonas⁴⁴. Constantin est mort le 23 avril 641⁴⁵, après une perte massive de sang provoquée par la tuberculose, mais la majorité des sources byzantines accusent Martina de l'avoir empoisonné⁴⁶. Sous la pression de la population de la capitale, le 28 septembre 641, Martina et Heraclonas ont accepté de nommer dans la fonction impériale le jeune Héraclius, le fils de Constantin, qui a reçu le nom de

⁴⁰ Andreas N. Stratos, *op. cit.*, vol. II (634-641). Traduction par Harry T. Hionides, 1972, p. 137.

⁴¹ Andreas N. Stratos, *op. cit.*, vol. II, p. 137; R. Janin, «Les Iles des Princes. Étude historique et topographie», *Échos d'Orient*, t. XXIII, 1924, p. 416.

⁴² Walter E. Kaegi, *Heraclios: Emperor of the Byzantium*, p. 73.

⁴³ Andreas N. Stratos, *op. cit.*, vol. II, p. 139-140.

⁴⁴ *Ibidem*, p. 175-176. Voir aussi David Woods, « On the Health of the Emperor Heraclius c. 638-641 », *Byzantinoslavica. Revue Internationale des Études Byzantines*, t. LXIV, 2006, voir p. 99-110.

⁴⁵ W. Treadgold, « A Note on Byzantium's Year of the Four Emperors (641) », *Byzantinische Zeitschrift*, t. 83, 1990, f. 2, p. 432; 433.

⁴⁶ Andreas N. Stratos, *op. cit.*, vol. II, p. 182-185.

Constant⁴⁷. Même si les événements suivants sont incertains à cause de la précarité des sources, on peut dire qu'à la fin de 641 ou au début de l'année suivante il y a eu une révolte avec la participation de la population civile et de l'armée. Dans ce contexte, le Sénat a décidé d'éloigner Heraclonas et Martina⁴⁸. Théophane le Confesseur montre que, par ordre du Sénat, on a coupé le nez de l'empereur, et aussi la langue de sa mère⁴⁹. Conformément à la version plus détaillée de Jean de Nikiou, on a coupé le nez des trois fils de Martina, Heraclonas, David et Marinus. Le cadet a aussi été castré pour qu'il ne puisse pas prétendre au trône plus tard, mais il est mort après l'opération. Au second né, qui était sourd-muet, ce qui le rendait inapte pour le trône, on ne lui a rien fait⁵⁰. Même s'il est difficile d'établir la précision de ce scénario, il est sûr que Martina a perdu sa langue et Heraclonas le nez et qu'ils ont été exilés⁵¹.

Les premières années du règne de Constant II ont été emblématiques pour la crise de l'Empire du point de vue politique, économique et militaire, avec une série de tendances centrifuges⁵², et aussi des complots ayant comme but l'élimination physique de l'empereur⁵³. Même sa mort à Syracuse, le 15 juillet 668⁵⁴ a été l'expression d'un état de conspiration, une partie de l'armée ayant participé à

⁴⁷ Gilbert Dagron, *op. cit.*, p. 97.

⁴⁸ Walter Emil Kaegi Jr., *Byzantine Military Unrest...*, p. 154-157; Warren Treadgold, *Byzantium and Its Army*, p. 21.

⁴⁹ Theophanes Confesor, p. 475.

⁵⁰ *The Chronicle of John, bishop of Nikiu*, London, 1916, CXX, 54, p. 197-198.

⁵¹ Andreas N. Stratos, *op. cit.*, vol. II, p. 204-205.

⁵² J. F. Haldon, *op. cit.*, p. 60-63.

⁵³ Andreas N. Stratos, *op. cit.*, vol. III (642-668), 1975, p. 190-196.

⁵⁴ Warren Treadgold, « A Note on Byzantium's Year of the Four Emperors (641) », p. 433.

l'élimination du souverain. Constantin IV, le successeur de l'empereur assassiné, a capturé et supprimé les assassins de son père, parmi les personnes exécutées se trouvant aussi la patrice Justinien. Le fils de ce dernier, Germanos, futur patriarche œcuménique, a protesté violemment, mais il a été puni par castration, même s'il était déjà moine⁵⁵. Néanmoins, l'émasculatation constituait une pratique exceptionnelle, dans ce cas la personne punie étant un potentiel usurpateur, ce qui a préfiguré l'application de cette punition à caractère préventif, dans le cas de certains prétendants ou empereur déposés⁵⁶. La mutilation nasale était toujours dominante, également dans la compétition pour le pouvoir dans le cadre de la famille impériale. Elle a été utilisée dans le même but par Constantin IV qui, après avoir rétabli l'ordre, a continué pour une certaine période à régner avec ses frères, Tiberios et Héraclius, mais, en septembre 681, après une révolte d'Anatolikon, il leur a coupé les nez et les a exilés⁵⁷.

Entre 641 et 685, l'importance du facteur militaire au niveau du pouvoir a augmenté, la preuve en étant les rébellions fréquentes de cette période et surtout les vingt années d'anarchie entre 685 et 717, probablement la période la plus obscure de l'histoire byzantine⁵⁸. Sur ce fond, on avait recours à l'amputation du nez tant pour éliminer les possibles prétendants de la famille impériale, que dans le cas des empereurs détrônés sous l'accusation de tyrannie, comme par

⁵⁵ Andreas N. Stratos, *op. cit.*, vol. IV (668-685), 1978, p. 8-14.

⁵⁶ *Ibidem*, p. 135-136.

⁵⁷ *Ibidem*, p. 138-140.

⁵⁸ Walter Emil Kaegi Jr., *Byzantine Military Unrest...*, voir p. 157-185 et p. 186-208; Warren Treadgold, « Seven Byzantine Revolutions and the Chronology of Theophanes », *Greek, Roman and Byzantine Studies*, vol. 31, 1990, n° 2, p. 203.

exemple Justinien II en 695⁵⁹. Les partisans du prétendant Leontios ont encerclé le palais impérial et ont capturé Justinien II, puis ils l'ont amené sur l'Hippodrome⁶⁰. D'après Warren Treadgold, la présence populaire matinale dans le périmètre délimité par la Grande Eglise, Le Palais Sacré et l'Hippodrome indique une grande fête religieuse, et l'une des plus importantes de cette période est l'Assomption, le 15 août⁶¹. Conformément aux écrits du Patriarche Nicéphore et de Théophane le Confesseur, les citoyens de la capitale voulaient une exécution, mais Leontios a sauvé la vie de l'empereur détrôné à la mémoire de son père, Constantin IV, ordonnant seulement de lui couper le nez et la langue, puis l'exilant à Cherson⁶². Ainsi, le nouvel empereur exerçait un acte de clémence, et par la défiguration il voulait éloigner définitivement du trône impérial Justinien II. Leontios a été remplacé par Tiberios Apsimarios, en juillet 698 ; il a ensuite subi la mutilation nasale et a été obligé à entrer dans un monastère⁶³. Après la restauration de Justinien II, au printemps de 705⁶⁴, celui-ci a disposé l'éloignement de Leontios de la réclusion monacale et la prise d'Apsimarios⁶⁵. Les deux ex-empereurs ont participé ensemble à la procession triomphale et, une fois sur

⁵⁹ Voir le déroulement des événements chez Andreas N. Stratos, vol. V. *Justinian II, Leontius and Tiberius* (685 – 711), 1980, p. 69-74.

⁶⁰ Constance Head, *Justinian II of Byzantium*, Madison, Milwaukee, et London, The University of Wisconsin Press, 1972, p. 94-95.

⁶¹ Warren Treadgold, « Seven Byzantine Revolutions », p. 210.

⁶² Nikephoros, 40, p. 97; Theophanes Confesor, p. 515.

⁶³ Theophanes Confesor, p. 517; Warren Treadgold, « Seven Byzantine Revolutions », p. 211.

⁶⁴ Constance Head, « On the date of Justinian II's Restoration », *Byzantion*, t. XXXIX, 1969, p. 104-107.

⁶⁵ Constance Head, *Justinian II of Byzantium*, p. 114-115; Warren Treadgold, « Seven Byzantine Revolutions », p. 212-213.

l'Hippodrome ils ont été forcés de se prosterner ; le souverain a mis un pied sur leur cou, en les maintenant dans cette position humiliante pendant la première course, puis il a ordonné leur exécution⁶⁶. Le patriarche Kallinikos, accusé d'avoir trahi Justinien II pendant la révolte de Leontios, a été aveuglé et exilé à Rome⁶⁷.

Même si le second règne de Justinien II a été instauré dans une perspective prophétique, sa restauration étant équivalente au rétablissement de l'ordre, l'empereur s'est finalement montré un tyran. C'est pourquoi il a été supprimé pendant une révolte qui avait commencé en Crimée⁶⁸ sous Philippicos Bardanes⁶⁹. Après son exécution on lui a refusé l'enterrement chrétien, le corps décapité a été jeté dans la mer et la tête envoyée pour être exposée à Rome et à Ravenne⁷⁰. Au-delà des aspects théoriques, le retour de Justinien II sur le trône impérial a supposé la dissimulation de la mutilation nasale, ce qui a ouvert la voie à sa substitution par l'aveuglement⁷¹. Ainsi, Philippicos a été aveuglé après une révolte dirigé par le *protostator* du thème Opsikion, Georgios Buraphus, qui stationnait en Thrace, d'où il a envoyé un corps expéditionnaire à Constantinople, le 3 juin

⁶⁶ Constance Head, *Justinian II of Byzantium*, p. 102-111; 116-117.

⁶⁷ *Ibidem*, p. 118-119.

⁶⁸ Constance Head, *Justinian II of Byzantium*, p. 142; Warren Treadgold, « Seven Byzantine Revolutions », p. 217.

⁶⁹ Graham V. Summer, « Philippicus, Anastasius II and Theodosius III », *Greek, Roman and Byzantine Studies*, vol. 17, 1976, n° 3, p. 287-289.

⁷⁰ *Ibidem*, p. 287; Constance Head, *Justinian II of Byzantium*, p. 148; Warren Treadgold, « Seven Byzantine Revolutions », p. 216.

⁷¹ On a considéré que le retour de Justinien II sur le trône impérial, même le nez mutilé, a rendu désuète cette punition politique, largement utilisée au VII^e siècle (Georges Ostrogorsky, *Histoire de l'état byzantin*. Traduction française par J. Gouillard. Préface par Paul Lemerle. Paris, Payot, 1969, p. 171).

713, la veille de la Pentecôte⁷², et la foule qui se trouvait à Sainte Sophie a mis sur le trône le *protosecretis* Artemios, qui a pris le nom impérial d'Anastasios II⁷³. Le nouvel empereur a aveuglé Buraphus, et aussi l'officier qui avait mutilé Philippicus⁷⁴, ceci étant la première décision d'éliminer les comploteurs par les bénéficiaires de leurs actions.

Le problème de la succession a continué à générer des violences tout au long du VIII^e siècle, comme par exemple au moment où, après la mort de Leon III, le 18 juin 741, son fils Constantin lui a succédé⁷⁵. Celui-ci a du résister à l'insurrection de deux années déclenchée par Artavasdos, le stratège du thème Opsikion⁷⁶. Après les victoires de Constantin V de l'été de 742, Artavasdos s'est vu obligé de quitter la capitale, le 2 novembre, mais il a été capturé peu de temps après en Bithynie⁷⁷. D'après Théophane le Confesseur, l'empereur triomphant a tué beaucoup de personnes importantes de l'entourage d'Artavasdos, il a ordonné l'aveuglement ou l'amputation de membres pour d'autres. L'usurpateur et ses deux fils ont été aveuglés et obligés, avec d'autres partisans, à défiler ensemble sur l'Hippodrome à l'occasion des jeux organisés pour célébrer le triomphe⁷⁸.

⁷² Theophanes Confesor, p. 533.

⁷³ Gilbert Dagron, *op. cit.*, p. 92-93.

⁷⁴ Warren Treadgold, « Seven Byzantine Revolutions », p. 218-219.

⁷⁵ Alfred Lombard, *Constantin V, empereur des romains (740-775)*. Avec une préface par Ch. Diehl, Paris, Félix Alcan, 1902, p. 22.

⁷⁶ *Ibidem*, p. 22-23. Artavasdos est venu avec un contenu religieux significatif, en l'associant à la résistance iconophile (Stephen Gero, *Byzantine Iconoclasm during the Reign of Constantine V with particular attention to the Oriental Sources*, Louvain, Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium, 1977, p. 14-20).

⁷⁷ Alfred Lombard, *op. cit.*, p. 27-28.

⁷⁸ Theophanes Confesor, p. 581.

Tout au long du VII^e siècle ont eu lieu une série de transformations sociales, économiques, administratives et militaires⁷⁹ ; ainsi, au siècle suivant, il y avait une perspective différente sur les punitions politiques. Cette évolution est illustrée par la nouvelle législation isaurienne du VIII^e siècle. Ainsi, en la comparant avec la législation justinienne⁸⁰, *Ecloga* a introduit la généralisation des mutilations (l'aveuglement, la coupure les bras, du nez etc.). Evelyne Patlagean affirme que la principale mutilation à laquelle on avait recours dans la lutte pour le pouvoir était *l'aveuglement*, puis *l'amputation de la langue*, et *la castration*, qui avait un caractère exceptionnel⁸¹. L'adoption de nouvelles pratiques au niveau politique s'est produite graduellement, à partir de l'héritage romain, auquel on a ajouté les influences orientales. Ces mutations ont été imprégnées par l'esprit du christianisme, ce qui a mené au changement du rapport entre la punition capitale et la punition corporelle. Dans cette perspective, le corps physique est devenu, en même temps, objet de compassion, dans le cas des pauvres, et destinataire des sanctions cruelles, comme par exemple les mutilations, par l'intermédiaire desquelles le corps humain est traité comme un blason sur lequel la société inscrivait les traces permanentes de la punition. Cet apparent paradoxe peut être expliqué par le fait que, à la différence de la mort, irréversible par son essence, la punition corporelle par la mutilation pouvait acquérir un sens positif comme instrument de correction. Aussi, l'appel à cette pratique donnait aux instances la possibilité d'utiliser des actes

⁷⁹ P. Charanis, « Some remarks on the changes in Byzantium in the seventh century », in vol. *Mélanges Georges Ostrogorsky*. Rédacteur Franjo Barišić, Beograd, 1963, p. 71-76.

⁸⁰ Evelyne Patlagean, *op. cit.*, p. 405.

⁸¹ *Ibidem*, p. 413-415.

de clémence avec des réverbérations profondes du point de vue eschatologique.

Le destin tragique de Constantin VI est emblématique pour l'utilisation générale de la mutilation dans les luttes pour le pouvoir tout au long du VIII^e siècle. Un premier tournant dans son règne s'est produit lorsqu'une partie des commandants déçus après la défaite de Marcellae ont décidé de proclamer empereur le fils de Constantin V, Nicéphore, bien qu'il fût clerc ; mais les agents impériaux l'ont rendu aveugle et ils ont coupé la langue à ses quatre frères. Théophane le Confesseur montre que la Providence n'a pas laissé impunie pour longtemps une telle action injuste. Ainsi, Constantin VI a été aveuglé sur l'ordre de sa mère Irina⁸², le 19 août 797, vers trois heures de l'après-midi, dans la chambre de pourpre, opération qui a fini par lui être fatale⁸³. Le même auteur montre que le soleil s'est noirci pour dix-sept jours, les navires ont perdu leur cours et tout le monde a su que la disparition des rayons bienfaisants s'est produite parce que l'empereur avait été aveuglé⁸⁴. Cette métaphore n'est pas nouvelle, la pensée chrétienne étant inspirée par les cultes orientaux en ce qui comme l'homologie entre la toute-puissance de Dieu et la domination universelle du souverain terrestre. En accord avec l'isomorphisme du soleil uranien et de la perception visuelle, l'œil est assimilé au soleil, comme expression de la vigilance et de la justice. C'est de ce point de vue que l'on doit considérer la proximité jusqu'à l'identité entre l'expression corporelle et immatérielle, entre l'œil corporel et la capacité de discerner.

⁸² Theophanes Confesor, p. 649. Voir aussi S. Pétridès, « Quel jour Constantin, fils d'Irène eut-il les yeux crevés ? », *Échos d'Orient*, t. IV, 1900-1901, p. 72.

⁸³ S. Pétridès, *op. cit.*, p. 73-75.

⁸⁴ Theophanes Confesor, p. 649.

Ainsi, l'astre du jour représentait l'une des hypostases symboliques de l'empereur, et la forme de la sphère olfactive suggérait, par sa configuration radiale, la correspondance entre le regard et l'émanation de la lumière solaire⁸⁵.

Le geste empressé d'Irène a laissé une trace inoubliable sur le mental collectif byzantin. Ainsi, à partir du IX^e siècle, les bouleversements du trône finissant par l'assassinat ou seulement par la mutilation ont été de plus en plus interprétés comme des actions illicites, surtout lorsque les motivations du détronement n'étaient pas évidentes. Cela se passait surtout lorsque le seul motif était la prise du pouvoir et que l'action était secrète, sans l'accord des facteurs constitutionnels. L'éloignement de l'empereur est resté lié au caractère tyrannique et au manque des qualités nécessaires pour un bon règne. Par exemple, l'incapacité militaire a déterminé la fin de Michel I, détroné par le stratège du thème Anatolikon, Léon l'Arménien, le 11 juillet 813⁸⁶. L'ancien empereur a dû subir la réclusion monacale sur l'île de Prote, où il a été accompagné par ses deux jeunes fils, et son fils aîné a été envoyé sur une autre île, après que tous ont été castrés⁸⁷. Léon V a continué à punir ses opposants par l'aveuglements, l'amputation des bras, des pieds et d'autres parties du corps, qu'il faisait ensuite suspendre dans la ville pour épouvanter les éventuels révoltés, des pratiques qui l'ont rendu impopulaire⁸⁸. Un groupe de

⁸⁵ Evelyne Patlagean, *op. cit.*, p. 423-424.

⁸⁶ Warren Treadgold, *The Byzantine Revival (780-842)*, p. 185-187.

⁸⁷ Jean Skylitzès, *Empereurs of Constantinople*. Texte traduit par Bernard Flusin et annoté par Jean-Claude Cheynet, Paris, Éditions P. Lethielleux, 2003, p. 9. Voir aussi Warren Treadgold, *The Byzantine Revival (780-842)*, p. 188-189.

⁸⁸ Genesios, *On the reigns of the Emperors*. Traduction et commentaires par Anthony Kaldellis, Canberra, Australian Association for Byzantine Studies, 1998, Book 1/15, p. 16-17.

conspirateurs, déguisés en clercs, a attaqué l'empereur lors d'une cérémonie à la laquelle il participait dans la chapelle Saint-Etienne, à quatre heures, le matin de Noël de l'année 820. Malgré sa résistance, les agresseurs lui ont coupé les bras, les pieds et la tête, puis ils ont libéré le prétendant Michel l'Amorien et ils l'ont proclamé empereur⁸⁹. Le corps mutilé de l'ancien empereur a été déshabillé et porté sur un âne sur la piste de l'Hippodrome. L'infamante parade a continué par la ville, occasion à laquelle le cadavre a été exposé aux insultes de la foule qui était réunie à Sainte-Sophie. Le cadavre a été ensuite envoyé à l'île de Prote, avec l'épouse de l'ancien empereur et ses quatre fils. Là, les fils de Léon V ont été castrés, et le cadet Théodose est mort suite à l'opération et a été enterré avec son père⁹⁰. La légitimité du nouveau souverain a été contestée en 820 par Toma le Slave⁹¹, qui a été proclamé empereur par le thème Anatolikon, étant considéré par ses partisans comme successeur légitime de Léon V, à la différence de l'usurpateur Michel⁹². Au milieu du mois d'octobre 823, après un conflit fatigant, la garnison d'Arcadiopolis a livré Toma en échange de la clémence impériale. L'empereur a mis son pied sur la tête du vaincu, qui a demandé sa grâce, mais il a ordonné l'amputation des bras et des pieds de Toma et l'empalement⁹³. Après la pacification des troupes d'insurrection, Michel II est revenu à Constantinople, où il a célébré son triomphe, mais a décidé de ne pas punir les rebelles capturés, les faisant toutefois défiler sur l'Hippodrome, les

⁸⁹ Warren Treadgold, *The Byzantine Revival (780-842)*, p. 223-224.

⁹⁰ Genesios, Book 1/21, p. 22-23.

⁹¹ J. B. Bury, « The identity of Thomas the Slavonian », *Byzantinische Zeitschrift*, t. I, 1892, p. 56-59.

⁹² Warren Treadgold, *The Byzantine Revival (780-842)*, p. 228-229.

⁹³ Genesios, Book 2/8, p. 38.

mains liées⁹⁴. La révolte de Toma le Slave a achevé la série de troubles militaires provoqués par les soldats anatoliens en Europe au cours du IX^e siècle⁹⁵, tout en marquant un changement d'attitude envers les vaincus. A partir de ce moment, on allait considérer que l'exposition humiliante pendant le triomphe puis l'exil étaient suffisants pour les partisans des usurpateurs⁹⁶. En même temps, c'est à cette époque que l'on a adopté la pratique conformément à laquelle les personnes qui attentaient à la personne sacrée de l'empereur allaient être condamnées par les bénéficiaires même de cette action. Par exemple, Michel l'Amorien a été emprisonné au moment de l'assassinat de Léon V et il a utilisé ce prétexte pour se prononcer contre le crime et pour blâmer les coupables⁹⁷. Son fils, Théophile, est allé encore plus loin et a amené les assassins de Léon V sur l'Hippodrome, où il les a exécutés, se considérant ainsi innocent du crime qui avait ouvert le chemin du pouvoir aux Amoriens⁹⁸. Un siècle plus tard, Jean I Tzimiskes a exécuté les assassins de Nicéphore II Phokas et il a exilé les autres participants au complot⁹⁹.

Dans la période macédonienne, ouverte par un assassinat, justifié ultérieurement par la tyrannie de Michel III¹⁰⁰, on est arrivé de plus en plus souvent au remplacement des mutilations par d'autres formes d'élimination des adversaires politiques,

⁹⁴ *Ibidem*, Book 2/9, p. 39.

⁹⁵ Walter Emil Kaegi Jr., *Byzantine Military Unrest...*, p. 261.

⁹⁶ Michael McCormick, *op. cit.*, p. 186.

⁹⁷ Warren Treadgold, *The Byzantine Revival (780-842)*, p. 225.

⁹⁸ *Ibidem*, p. 272.

⁹⁹ Gustave Schlumberger, *L'épopée byzantine a la fin du dixième siècle*, vol. I, Paris, Hachette, 1896, p 14-19.

¹⁰⁰ Albert Vogt, *Basile I^{er} empereur de Byzance (867-886) et la civilisation byzantine a la fin du IX^e siècle*, Paris, Librairie Alphonse Picard et fils, 1908, p. 41-42.

comme l'obligation de se retirer au monastère et l'exil. Les actes violents n'ont toutefois pas été éliminés, allant parfois jusqu'à proliférer. Par exemple, Michel Psellos affirme que, pendant son court règne, entre 1025 et 1028, Constantin VIII a recours excessivement à l'aveuglement. Puisqu'il était extrêmement suspicieux et réceptif aux délations, il n'hésitait pas à ordonner l'aveuglement au fer rouge¹⁰¹. Pendant le règne des Macédoniens, on n'a pas renoncé à la punition des usurpateurs ou des empereurs considérés comme des tyrans, mais la mutilation dans le but de prévenir l'aspiration au trône est devenue une rareté. En même temps, la réclusion monacale forcée est parvenue souvent à limiter les mutilations dans la famille impériale, étant vue comme sorte de salvation pour les empereurs qui consentaient à laisser le trône aux pressions de l'opposition. Néanmoins, ses défaites militaires ont continué à attirer des conséquences radicales ; dans ce sens nous pouvons évoquer l'impressionnant et tragique épisode de l'aveuglement de Roman IV Diogène, l'empereur vaincu par les Seldjoukides dans la bataille de Manzikert¹⁰².

Un empereur pouvait être considéré comme tyran, autant par ses adversaires, que par l'opinion publique, la tyrannie étant perçue comme un état opposé à la légitimité impériale. La rébellion violente était justifiée contre ceux qui violaient la légalité par gouvernement arbitraire, mais les adversaires du pouvoir impérial devaient justifier que les faits du l'empereur

¹⁰¹ Mihail Psellos, *Cronografia. Un veac de istorie bizantină (976-1077)*. Traduction par Radu Alexandrescu. Preface et notes par Nicolae-Șerban Tanașoca, Iași, Editura Polirom, 1998, Cartea II/2, p. 29.

¹⁰² *Ibidem*, Cartea VII/41-43, p. 193; Jean Claude Cheynet, *Pouvoir et contestations à Byzance (963-1210)*, Paris, Byzantina Sorbonensia, 1990, p. 76-77; Eva de Vries-van der Velden, «Psellos, Romain IV Diogénès et Mantzikert», *Byzantinoslavica. Revue Internationale des Études Byzantines*, t. LVIII, 1997, f. 2, p. 274.

étaient détestables pour Dieu¹⁰³. Étant donné que les péchés des monarques attiraient la souffrance du peuple, qui allait être puni par le châtement divin, le peuple considérait comme normal de détrôner l'empereur¹⁰⁴. La fait que les changements politiques violents étaient perçus comme une expression de la volonté divine vient du fait qu'ils étaient annoncés par des signes célestes – dans le cas de Maurice et Michel I, par la mort prématurée d'un successeur – comme dans le cas de Constantin VI, et aussi par les défaites dans les luttes avec les ennemis de la foi et de l'Empire.

L'installation d'un nouvel empereur offrait au peuple le sentiment d'une restructuration de l'ordre. Puisque la prise des fonctions politiques était sanctionnée par un rituel, la séparation se produisait dans le même cadre, certaines situations imposant la condensation ou bien la fin du scénario des rituels, comme pendant les révolutions ou les prises de pouvoir violentes¹⁰⁵. Si la mutilation marquait une césure sur le plan du gouvernement, l'humiliation publique des tyrans et des usurpateurs qui échouaient dans la tentative de prendre le pouvoir était équivalente à une mort symbolique. Même si nous ne pouvons pas être sûrs de l'existence d'un espace destiné à mettre en application ces sanctions, nous ne doutons pas du fait que la majorité avait lieu dans des espaces publics¹⁰⁶. Un tel scénario devait survenir sur le fond de l'approbation populaire. Même dans le cas des mutilations qui avaient lieu dans l'espace public, le but ultérieur était la complicité

¹⁰³ Jean Claude Cheynet, *op. cit.*, p. 181.

¹⁰⁴ Milton V. Anastos, ***Vox populi voluntas Dei*** and the election of Byzantine Emperor, Idem, *Studies in Byzantine Intellectual History*, London, Variorum Reprints, 1979, p. 182-183.

¹⁰⁵ David I. Kertzer, *Ritual, politics, and power*, Yale University Press, 1989, *passim*.

¹⁰⁶ Evelyne Patlagean, *op. cit.*, p. 416.

collective. Ceci se réalisait par la transposition posthume du corps dans l'espace public, comme dans le cas du cadavre de Léon V, ou bien par le dénigrement de la personne vaincue, comme dans le cas de Michel III. La célébration de la victoire impliquait l'humiliation publique des personnes défaites et de leurs complices par le déshabillage des vêtements somptueux et des signes du pouvoir, par le rasage des cheveux et le maculation à travers le contact avec des éléments impurs, le positionnement sur le cheval ou sur l'âne inversement. Si le morcellement du corps avait des connotations positives dans le cas de la fragmentation des corps des saints¹⁰⁷, il n'avait pas la même connotation pour la fragmentation des corps des condamnés, qui équivalait à la damnation éternelle¹⁰⁸. La décapitation des cadavres des adversaires et l'exposition des crânes à l'entrée des villes ont constitué une pratique permanente dans l'histoire de Byzance¹⁰⁹. C'est bien le cas pour les empereurs détrônés sous l'accusation de tyrannie, comme Maxentius¹¹⁰, Phokas¹¹¹ ou Justinien II¹¹² et pour les rebelles notoires, comme Bardas Phokas¹¹³ ou Georgios Maniakes¹¹⁴.

En conclusion, nous pouvons affirmer que, jusqu'à la fin du VIII^e siècle, la mutilation était une pratique habituelle dans

¹⁰⁷ Paul-Henri Stahl, *Histoire de la décapitation*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, p. 137.

¹⁰⁸ Roger Caillois, *Man and the Sacred*. Traduit du français par Meyer Barash, Urbana, University of Illinois Press, 2001, p. 168-169.

¹⁰⁹ Paul-Henri Stahl, *op. cit.*, p. 167-171.

¹¹⁰ Michael McCormick, *op. cit.*, p. 87.

¹¹¹ Walter E. Kaegi, *Heraclios: Emperor of the Byzantium*, p. 38-45.

¹¹² Constance Head, *Justinian II of Byzantium*, p. 96.

¹¹³ Mihail Psellos, *Cartea I/17*, p. 22.

¹¹⁴ Michel Attaliatés, « Histoire ». Traduction française par Henri Grégoire, *Byzantium*, t. XXVIII, 1958, Livre VIII p. 335-336.

la lutte pour le pouvoir. Cette réalité peut être comprise dans la perspective de l'adoption des traditions de l'Antiquité classique et aussi des traditions orientales, interprétées d'une manière chrétienne, conformément à l'esprit de synthèse de la civilisation byzantine. Les moments de crise ont actualisé et renforcé la tradition romaine de l'électivité, qui impliquait que la population de la capitale ou l'armée censuraient le pouvoir des empereurs considérés comme des tyrans et légitimaient celui des successeurs. Si nous tenons compte de l'esprit autocratique oriental, les souverains représentaient l'harmonie divine, mais les dérapages du gouvernement politique devaient être illustrés dans la perturbation de l'intégrité corporelle. Le christianisme a réinterprété le châtement physique dans la perspective de la relation entre le péché et le corps, et ainsi la stigmatisation est arrivée à être préférée à la mort.